Attac Liège

EFFET DE LA DÉSINDUSTRIALISATION SUR LES RECETTES DU BUDGET DE L'ÉTAT ET SES CONSÉQUENCES SUR LE RÔLE DE L'ÉTAT

Une analyse de Elie SADIGH

En collaboration avec Gérard PREVINAIRE

Juillet 2026

Résumé

Depuis plusieurs décennies, les pays industrialisés voient une partie de leur production quitter leur territoire. Mais les conséquences de ces délocalisations ne se limitent pas aux fermetures d'usines et aux pertes d'emplois. Elles touchent également les finances publiques et la capacité des États à assurer leurs missions.

Dans cet article, l'économiste Élie Sadigh explique que la production de biens et de services est à l'origine des revenus, dont une partie alimente le budget de l'État par les impôts et les taxes. Lorsque la production augmente, les recettes publiques progressent et permettent de mieux financer les services publics, l'enseignement, la recherche ou encore les infrastructures.

À l'inverse, la désindustrialisation réduit, selon l'auteur, les ressources de l'État. Celui-ci se retrouve contraint de limiter ses dépenses, de réduire ses investissements et parfois de sacrifier certains services au profit d'autres. Un cercle vicieux s'installe alors : la dégradation des services publics et le manque d'investissements compromettent à leur tour les possibilités de développement économique et social.

Pour Élie Sadigh, l'une des principales causes des délocalisations réside dans les taux de change entre les monnaies. Lorsqu'une monnaie est sous-évaluée, les produits fabriqués dans le pays concerné deviennent artificiellement moins chers à l'étranger, encourageant les entreprises à y déplacer leur production. Les pays désindustrialisés deviennent ainsi de plus en plus dépendants des importations.

Cette situation explique également pourquoi certains pays peuvent maintenir leur consommation malgré la baisse de leur production industrielle, grâce à des importations à bas prix. Mais ce mécanisme repose, selon l'auteur, sur des échanges internationaux déséquilibrés, au détriment des pays exportateurs.

Pour y remédier, Élie Sadigh plaide pour des taux de change fondés sur la parité des pouvoirs d'achat, afin de rééquilibrer les échanges commerciaux et de favoriser les relocalisations.

Son analyse soulève ainsi une question essentielle : comment préserver la capacité des États à financer les services publics et à répondre aux besoins de la population dans une économie marquée par les délocalisations ?

Introduction

Depuis une quarantaine d'années, les pays dits industrialisés constatent une dégradation des recettes du budget de l'État, par rapport à ses besoins financiers. Cette dégradation a commencé avec les délocalisations et donc la désindustrialisation de ces pays. Les taux de change arbitraires sont la principale cause[1] de ces délocalisations. Cette dégradation des recettes du budget de l'État a des conséquences néfastes sur l'avenir des pays qui ont délocalisé leurs entreprises.

Précisions préalables :

1. La production est la source du revenu légitime.
2. Le revenu légitime[2] résulte de la participation à la réalisation de la production de biens et de services.
3. Le montant du revenu légitime formé dans chaque pays est un montant nécessaire et suffisant pour financer l'achat des produits (de consommation et d'investissement) réalisés dans chaque pays considéré.
4. Le budget de l'État représente une partie du revenu légitime, prélevé via les impôts et les taxes.

L'effet de l'augmentation de la production sur le budget de l'État

Pour une même technologie[3], l'augmentation de la production fait augmenter le revenu monétaire légitime et donc les recettes du budget de l'État, pour les mêmes taux d'impôts, ce qui lui donne la possibilité d'améliorer ses prestations et même de les élargir.

Les effets de l'augmentation du budget de l'État

Nous évoquons ces effets sur le financement des rôles régaliens de l'État, sur le financement du rôle de l'État pour l'éducation à tous les niveaux et la formation, pour le financement du développement de la recherche et le financement des infrastructures par l'État.

1° Le financement des rôles régaliens de l'État : justice, sécurité et défense

La justice : Au fur et à mesure que les recettes de son budget augmente, l'État a la possibilité de mieux financer la formation de tous ceux qui participent à rendre la justice et à exécuter la justice rendue. Il a la possibilité d'augmenter, si nécessaire, le nombre des juges et des auxiliaires de la justice. Il a la possibilité d'augmenter le financement de l'achat de produits dont l'emploi permet de faciliter le travail des

juges et des auxiliaires de justice.

La sécurité : Au fur et à mesure que les recettes de son budget augmentent, l'État a la possibilité de mieux financer la formation de tous ceux qui participent à assurer la sécurité. Il a la possibilité d'augmenter, si nécessaire, le nombre de policiers et de gendarmes. Il a la possibilité d'augmenter le financement de l'achat de produits dont l'emploi permet de faciliter le travail des policiers et des gendarmes.

La défense : Au fur et à mesure que les recettes de son budget augmentent, l'État a la possibilité de mieux financer la formation de tous ceux qui participent à assurer la défense du pays. Il a la possibilité d'augmenter, si nécessaire, le nombre des militaires. Il a la possibilité d'augmenter le financement d'achat de produits dont l'emploi permet de mieux défendre le pays.

2° Le financement de l'éducation, de la formation et de la recherche

Au fur et à mesure que les recettes de son budget augmentent l'État a la possibilité de mieux financer l'école, la formation, l'université et la recherche. Il a la possibilité d'augmenter, si nécessaire, le nombre des enseignants et des chercheurs. Il a la possibilité d'augmenter le nombre d'écoles, d'universités et de centres de recherche. Il a la possibilité d'augmenter le financement d'achat de produits dont l'emploi permet de mieux encadrer les élèves, les étudiants et de faciliter le développement de la recherche scientifique. L'État peut améliorer la rémunération des enseignants et des chercheurs afin d'attirer les candidats les mieux qualifiés dans ces domaines.

L'éducation, la formation et la recherche de bon niveau jouent un rôle prépondérant dans l'évolution d'un pays. L'éducation et la formation de bon niveau favorisent les conditions de l'établissement de l'égalité des chances et améliorent les opportunités d'entrer dans la vie active.

3° Le financement des infrastructures

Au fur et à mesure que les recettes de son budget augmentent, l'État a la possibilité de mieux financer la construction des écoles, des universités, des hôpitaux, des routes, du chemin de fer, des aéroports, etc. Il a la possibilité financière de mieux entretenir les infrastructures.

Lorsque les recettes de son budget augmentent, l'État n'est pas contraint de financer certaines de ces décisions au détriment d'autres. Dans ce cas, ce pays se trouve dans un

processus de cercle vertueux d'évolution en mettant en place des éléments favorables pour améliorer les conditions de vie des citoyens et préparer le développement économique (éléments humains et techniques qui auront nécessairement un impact sur la croissance).

L'effet de la diminution de la production sur les recettes du budget de l'État

Pour la même technologie, la désindustrialisation, du fait des délocalisations, diminue la production, ce qui fait diminuer le revenu monétaire légitime et donc les recettes du budget de l'État, pour les mêmes taux d'impôts. Dans ce cas, l'État est contraint de restreindre ses prestations ou d'en abandonner certaines, au fur et à mesure des délocalisations. En outre, les pays concernés deviendront de plus en plus dépendants de l'importation des produits qu'ils réalisaient avant les délocalisations.

Les effets de la diminution des recettes du budget de l'État

Nous évoquons ces effets sur le financement des rôles régaliens de l'État, sur le financement des rôles de l'État dans l'éducation et la formation, la recherche et le financement des infrastructures.

1° Le financement des rôles régaliens de l'État : justice, sécurité et défense

La justice : Au fur et à mesure que les recettes de son budget diminuent, l'État est contraint à restreindre le financement de la formation de tous ceux qui participent à rendre la justice et à exécuter la justice rendue. Il est contraint à restreindre le nombre des juges et des auxiliaires de la justice. Il est contraint à restreindre le financement d'achat de produits dont l'emploi aurait permis de faciliter le travail des juges et des auxiliaires de la justice. Cette situation met en danger le bon fonctionnement de la justice dans l'avenir. Dans l'actualité on constate déjà un certain nombre de dysfonctionnements et de drames que l'on ne peut pas imputer qu'à une mauvaise organisation ou à l'incompétence des magistrats.

La sécurité : Au fur et à mesure que les recettes de son budget diminuent, l'État est contraint à restreindre le financement de la formation de tous ceux qui participent à assurer la sécurité. Il est contraint à restreindre le nombre de policiers et de gendarmes. Il est contraint à restreindre le financement d'achat des produits dont l'emploi permet de faciliter le travail des policiers et des gendarmes. Cette situation met en danger la sécurité intérieure dans l'avenir. Aujourd'hui déjà on constate les conditions déplorables d'exercice de leur métier des forces de l'ordre, et l'abandon de certaines zones entières du territoire dépourvues de toute police de proximité,

sans parler des délais de traitement des enquêtes ou de la priorisation de certains dossiers qui contraint à l'abandon d'autres, tout cela semblant insupportable à la population et augmentant le sentiment d'insécurité. Sans doute tout n'est-il pas une question de moyens et d'effectifs, mais sans moyens ni effectifs supplémentaires aucune amélioration n'est possible. Quant à la réorganisation des services pour une meilleure efficacité, elle exigerait également des investissements en moyens humains et matériels.

La défense : Au fur et à mesure que les recettes de son budget diminuent, l'État est contraint à restreindre le financement de la formation de tous ceux qui participent à assurer la défense du pays. Il est contraint à restreindre le nombre des militaires. Il est contraint à restreindre le financement d'achat de produits dont l'emploi permettrait de mieux défendre le pays. Dans un monde troublé, cette situation met en danger l'avenir de la défense du pays. L'actualité nous prouve déjà combien il peut être périlleux et illusoire de compter sur les dépenses que font d'autres États pour assurer la sécurité extérieure d'un pays.

2° Le financement de l'éducation, de la formation et de la recherche

Au fur et à mesure que les recettes de son budget diminuent, l'État est contraint à restreindre le financement de l'école, de la formation, de l'université et de la recherche. Il est contraint à restreindre le nombre des enseignants et des chercheurs. Il est contraint à restreindre le financement d'achat des produits dont l'emploi permet de mieux encadrer les élèves, les étudiants et de faciliter le développement de la recherche scientifique. Lorsque le budget de l'État diminue, il ne peut pas améliorer la rémunération des enseignants et des chercheurs afin d'attirer les candidats les mieux qualifiés dans ces domaines. Or, l'évolution, la stagnation ou le recul de l'éducation à tous les niveaux, de la formation et de la recherche déterminent l'avenir de chaque pays. La diminution des recettes du budget de l'État met en danger l'avenir de l'évolution du pays. La situation est aujourd'hui problématique de la maternelle à l'université. La déploration commune de la « baisse du niveau » devrait inciter à investir massivement pour de meilleures conditions d'enseignement, en permettant notamment un suivi plus individualisé des élèves en difficulté. L'exemple de la situation des chercheurs est d'ors et déjà suffisamment parlant : paupérisation, exil des cerveaux, etc. alors même que la recherche joue un rôle essentiel pour le développement économique futur.

3° Le financement des infrastructures

Au fur et à mesure que les recettes de son budget diminuent, l'État est contraint à restreindre le financement de la construction des écoles, des universités, des hôpitaux, des routes, du chemin de fer, des aéroports, etc. Il est contraint à restreindre l'entretien des infrastructures du pays, mettant ainsi en danger l'avenir de ces infrastructures.
Lorsque les recettes de son budget diminuent, l'État ne peut ni augmenter ni maintenir le niveau de la rémunération de ses agents. Il ne peut même pas l'indexer sur la hausse des prix. Par conséquent, les agents de l'État sont de plus en plus paupérisés.
Lorsque les recettes de son budget diminuent, l'État est contraint de financer certaines de ses décisions au détriment d'autres.

Au fur et à mesure que les recettes du budget de l'État diminueront, le pays sera pris dans un processus constituant un cercle vicieux l'entraînant dans une décadence toujours plus marquée. Si les mesures nécessaires ne sont pas prises et appliquées, les pays qui étaient industrialisés deviendront des pays en développement, voire des pays sous-développés. La première mesure urgente à prendre, c'est la détermination des taux de change dans le respect de la parité[5] des pouvoirs d'achat.

Désindustrialisation et pouvoir d'achat réel dans les pays qui ont délocalisé leurs entreprises

Pourquoi le pouvoir d'achat réel n'a pas encore baissé proportionnellement à la baisse de la production industrielle dans certains pays qui ont été désindustrialisés ?
Pour satisfaire les besoins de leurs habitants, les pays qui ont délocalisé leurs entreprises sont obligés d'importer les produits que leurs entreprises réalisaient avant la désindustrialisation de leur pays.

En fait, on aurait dû constater que, du fait que les délocalisations diminuent la production matérielle, cela diminue aussi le pouvoir d'achat réel. On aurait dû constater une diminution de l'achat de produits matériels. Or on constate que l'achat de certains de ces produits a même augmenté.

Ce résultat est l'une des conséquences des taux de change arbitraires qui font apparaître la monnaie de certains pays sous-évaluée et la monnaie d'autres pays surévaluée. C'est pourquoi les entreprises des pays qui ont une monnaie surévaluée délocalisent et s'implantent dans les pays qui ont une monnaie sous-évaluée.

Supposons que la monnaie du pays où les entreprises délocalisées se sont implantées est cinq fois sous-évaluée par rapport à la monnaie du pays dont les entreprises ont été délocalisées. Dans ce cas, le prix des produits importés des entreprises délocalisées apparaît cinq fois moins cher, pour les habitants de ce pays importateur, qu'avant la délocalisation de ses entreprises. La baisse du prix de ces produits importés incite certains habitants du pays importateur à effectuer des achats irrationnels et compulsifs. Or, l'importation de ces produits dans le pays dont la monnaie est surévaluée diminue le pouvoir d'achat réel dans le pays exportateur proportionnellement à la sous-évaluation de la monnaie de ce pays. Autrement dit, le pouvoir d'achat réel gagné par les habitants de ce pays importateur est proportionnel au pouvoir d'achat réel perdu par les habitants de ce pays exportateur.

Cette situation représente une sorte du pillage par la ruse (par les taux de change arbitraires) du pays exportateur par le pays importateur. Cette situation perdurera tant que la monnaie du pays importateur sera surévaluée par rapport à la monnaie du pays exportateur ou tant que la situation de la balance des paiements du pays importateur ne deviendra pas critique6. En d'autres termes, cette situation ne s'arrêtera que lorsque les taux de change seront déterminés dans le respect de la parité des pouvoirs d'achat ou lorsque le pays importateur ne pourra plus honorer ses importations.

Conclusion

Les taux de change arbitraires sont la cause des échanges internationaux inégaux et font donc apparaître des pays perdants et des pays gagnants. Ils sont aussi l'une des principales causes des délocalisations et donc de la désindustrialisation des pays qui ont une monnaie surévaluée. La désindustrialisation fait baisser les recettes du budget de l'État, ce qui met en danger l'avenir des pays concernés.

Pour que les échanges entre les pays se réalisent dans l'équivalence, pour qu'il n'y ait plus de pays perdants ni de pays gagnants, pour qu'il n'y ait plus de désindustrialisation due aux délocalisations, il faut que les taux de change soient déterminés dans le respect de la parité des pouvoirs d'achat6. Il y aura des relocalisations lorsque les taux de change seront ainsi déterminés.

Il est urgent que les dirigeants de tous les pays œuvrent pour que les taux de change soient déterminés, le plus rapidement possible, dans le respect de la parité des

1. Voir « L'art d'ignorer les pauvres » de John Kenneth Galbraith, un survol de deux mille ans en deux pages A4.

pouvoirs d'achat.

1. Les autres causes sont : – la libre circulation des capitaux financiers (cf. par exemple, art. 63 du Traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne [TFUE] ; art. 30.5 de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part, dit CETA ; chapitre 11 de l'Accord intérimaire sur le commerce entre l'Union européenne, d'une part, et le Marché commun du Sud, la République argentine, la République fédérative du Brésil, la République du Paraguay et la République orientale de l'Uruguay, d'autre part, dit MERCOSUR) et – la libre circulation des marchandises (cf. par exemple, art. 28 à 37 du TFUE ; Chapitre 2 du CETA ; Chapitre 2 du MERCOSUR).
2. Le « revenu » indu (dividendes, intérêts, loyers, etc) résulte des prélèvements sur le revenu légitime. Le « revenu » illégitime résulte de la dépense de la monnaie nouvellement émise sur le marché sans qu'elle soit associée à une production. En effet la création de la monnaie doit toujours correspondre à un acte productif. Sans cela la monnaie exerce un pouvoir d'achat sur les produits, privant ainsi les titulaires du revenu légitime d'une partie de leur pouvoir d'achat réel.
3. L'augmentation de la production (du fait de changements de technologie) pour la même quantité de travail n'augmente pas le revenu monétaire légitime.
4. Les importations nettes représentent une cause d'insuffisance de la demande globale et donc une cause de faillite de certaines entreprises.
5. Cela signifie qu'avec un certain montant de la monnaie d'un pays on peut acheter la même quantité de produits dans les autres pays, mais il faut pour cela que le taux de change de leur monnaie soit déterminé partout dans le respect de la parité des pouvoirs d'achat.

Attac Liège

Rue du Plope 184 - 4041 Herstal
info@liege.attac.be
www.attacliege.be

EFFET DE LA DÉSINDUSTRIALISATION SUR LES RECETTES DU BUDGET DE L'ÉTAT ET SES CONSÉQUENCES SUR LE RÔLE DE L'ÉTAT

Rédaction : Elie SADIGH en collaboration avec Gérard PREVINAIRE

Relecture : Christine PAGNOULLE

Comité éditorial : Christine PAGNOULLE, Eric NEMES, Gérard PRÉVINAIRE, Daniel PUISSANT

Juillet 2026

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles